RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00024
Numéro SIREN : 321 175 747
Nom ou dénomination : FOGEX

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003181

281624

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003181**
n° de gestion : **1981B00024**
n° SIREN : **321 175 747 RCS Mâcon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mâcon certifie avoir procédé le 19/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FOGEX - Société par actions simplifiée
644 rue Des Grandes Teppes Espace d'Activités de Sennecé 71000 Macon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON (Saône-et-Loire)

281624

B 3-181

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ESPACE D'ACTIVITE SENNECE 71000 SENNECE-LES-MACON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 1 7 5 7 4 7 0 0 0 7 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092018 Net 3	N-1 30092017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	86 372	AG	57 128	29 245	39 619
	Fonds commercial (1)	AH	758 101	AI		758 101	758 101
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 875	AS	10 513	1 361	2 853
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 117 223	AU	961 585	155 638	134 344
	Immobilisations en cours	AV	53 475	AW	31 415	22 060	57 955
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	3 000	BE	3 000		
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	20 095	BI		20 095	17 300
	TOTAL (II)	BJ	2 050 141	BK	1 063 641	986 501	1 010 172
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	154 728	BO		154 728	194 151
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 759 120	BY	203 466	1 555 654	1 528 199
	Autres créances (3)	BZ	281 734	CA		281 734	186 417
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 105 962	CG		1 105 962	1 005 718
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	43 089	CI		43 089	54 823
	TOTAL (III)	CJ	3 344 631	CK	203 466	3 141 165	2 969 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 394 773	1A	1 267 107	4 127 666	3 979 480

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2032

Dossier N° 000890 en Euros. — Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — SAS FOGEX

QUADRATUS Informatique

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Dépôt au Greffe le :
19 SEP. 2019
TRIBUNAL de COMMERCE de MÂCON

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 283 800)	DA	283 800	283 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 468	6 468
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	816 281	812 533
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	96 021	273 358
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	15 386	15 501
	TOTAL (I)	DL	1 252 957	1 426 660
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	278 600	18 325
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	278 600	18 325
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	295	1 041
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	883 629	627 233
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	310 634	285 560
	Dettes fiscales et sociales	DY	857 961	1 012 662
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 477	9 492
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	535 112	598 508
	TOTAL (IV)	EC	2 596 109	2 534 495
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 127 666	3 979 480

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 596 109	2 534 495
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 927	FB		FC	3 927	3 668
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 534 432	FH	145	FI	4 534 577	4 491 335
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 538 359	FK	145	FL	4 538 504	4 495 003
	Production stockée*					FM	(39 424)	5 387
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	105 364	33 726
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	19
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 604 458	4 534 135
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 639	2 031
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 356 665	1 270 862
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	82 187	103 610
	Salaires et traitements*					FY	1 808 597	1 908 298
	Charges sociales (10)					FZ	736 409	775 043
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	76 685	50 844
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	31 415	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	111 897	50 747
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	276 800	
	Autres charges (12)					GE	15 944	9 735
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 500 236	4 171 170
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	104 222	362 965
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 553	8 150
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 553	8 150
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 979	5 725
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 979	5 725
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(426)	2 425
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	103 796	365 390

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 820	1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	11 368	1 038
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 188	2 538
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 504	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 365	749
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	11 253	8 579
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 122	9 328
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 934)	(6 791)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	840	85 242
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 637 199	4 544 823
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 541 177	4 271 466
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	96 021	273 358
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 979	5 322
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	22 066	4 998
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	8 303	9 988
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cessions d'immobilisations	5 365	13 820
Amortissements dérogatoires	11 253	11 368
Charges exceptionnelles / litiges	15 504	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 127 665.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 538 504.22 Euros et dégageant un bénéfice de 96 021.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 68 734 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018 . La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 68 734 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	68 734
Total	68 734

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	841 618		2 856
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 875		
Installations générales agencements aménagements divers	604 996		15 918
Matériel de transport	28 754		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	422 506		67 335
Immobilisations corporelles en cours	57 955		890
TOTAL	1 126 086		84 142
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	17 300		2 795
TOTAL	20 300		2 795
TOTAL GENERAL	1 988 003		89 793

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	-5 370	5 370	844 474	844 474
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 875	11 875
Installations générales agencements aménagements divers			620 913	620 913
Matériel de transport		17 361	11 393	11 393
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 925	484 916	484 916
Immobilisations corporelles en cours	5 370		53 475	53 475
TOTAL	5 370	22 285	1 182 573	1 182 573
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			20 095	20 095
TOTAL			23 095	23 095
TOTAL GENERAL		27 656	2 050 141	2 050 141

FOGEX
71000 SENNECE-LES-MACON

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	43 898	13 235	5	57 128
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 021	1 492		10 513
Installations générales agencements aménagements divers	595 393	3 813		599 206
Matériel de transport	20 664	3 099	17 361	6 402
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	305 855	55 047	4 925	355 977
TOTAL	930 933	63 450	22 285	972 098
TOTAL GENERAL	974 831	76 685	22 290	1 029 226

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 235				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 492				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 813				
Matériel de transport	3 099				
Matériel de bureau informatique mobilier	55 047			11 253	11 368
TOTAL	63 450			11 253	11 368
TOTAL GENERAL	76 685			11 253	11 368

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	15 501	11 253	11 368		15 386
TOTAL	15 501	11 253	11 368		15 386

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	18 325	276 800	16 525		278 600
TOTAL	18 325	276 800	16 525		278 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		31 415			31 415
Sur autres immobilisations financières	3 000				3 000
Sur comptes clients	158 343	111 897	66 774		203 466
TOTAL	161 343	143 312	66 774		237 881
TOTAL GENERAL	195 169	431 365	94 667		531 867
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		420 112	83 299		
exceptionnelles		11 253	11 368		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 095		20 095
Autres créances clients	1 759 120	1 759 120	
Impôts sur les bénéfices	160 182	160 182	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 388	55 388	
Divers état et autres collectivités publiques	49 486	49 486	
Débiteurs divers	16 678	16 678	
Charges constatées d'avance	43 089	43 089	
TOTAL	2 104 037	2 083 942	20 095

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	295	295		
Fournisseurs et comptes rattachés	310 634	310 634		
Personnel et comptes rattachés	242 355	242 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	233 349	233 349		
Taxe sur la valeur ajoutée	332 267	332 267		
Autres impôts taxes et assimilés	49 990	49 990		
Groupe et associés	883 629	883 629		
Autres dettes	8 477	8 477		
Produits constatés d'avance	535 112	535 112		
TOTAL	2 596 109	2 596 109		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	2 838			2 838

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit de présent. clientèle	609 837		148 264	758 101	
Total	609 837		148 264	758 101	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Novaxel	43 280	20.00
Autres logiciels	43 092	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

L'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Outillage industriel	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	99 152
Autres créances	60 288
Disponibilités	9 192
Total	168 632

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 512
Dettes fiscales et sociales	304 885
Autres dettes	7 955
Total	568 647

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	43 089
Total	43 089
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	535 112
Total	535 112

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 979	7 553
Dont entreprises liées	7 979	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 550 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 550 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La société verse des cotisations à un organisme à prestations définies. La valeur des fonds détenus au 30 septembre 2018 s'élève à 80 155.41 €.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		287 856
Engagement total		287 856

Hypothèses de calculs retenues

Convention Collective des Experts-Comptables
- méthodes des unités de crédit projetées
- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- table de mortalité : INSEE 2017
- profil de carrière à croissance de 1,5 %, turn over moyen
- taux d'actualisation net d'inflation : 0.00 %
- taux de charges : 45.00 %

FOGEX
SASU au capital de 283.800 euros
644 Rue des Grandes Teppes
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

Macon B 321 175 747
Siret: 321 175 747 00070
Code NAF : 6920 Z

Exercice clos le 30/09/2018

AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

FOGEX
SASU au capital de 283.800 euros
644 Rue des Grandes Teppes
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

Macon B 321 175 747
Siret: 321 175 747 00070
Code NAF : 6920 Z

AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

Exercice clos le 30/09/2018

I - Rapport sur les comptes annuels

II - Etats financiers

FOGEX
SASU au capital de 283.800 euros
644 Rue des Grandes Teppes
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

Macon B 321 175 747
Siret: 321 175 747 00070
Code NAF : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

amv audit
et commissariat

Jean **MICHARD**
Delphine **MICHARD-GRUNWALD**
Bruno **NICOLAS-VULLIERME**
Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux comptes

SASU FOGEX
644 Rue des Grandes Teppes

71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'Associé unique de la société **FOGEX**,

OPINION

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par l'associé unique le **12 mars 2019** dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FOGEX** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

75 rue Raspail
69600 OULLINS
Tel 04 72 66 20 00
Fax 04 72 66 20 15
Adresse postale
BP 34 69921 OULLINS Cedex

amv audit
et commissariat

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations de ses créances clients, tels que décrits dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue, décrite dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

amv audit
et commissariat

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

amv audit
et commissariat

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

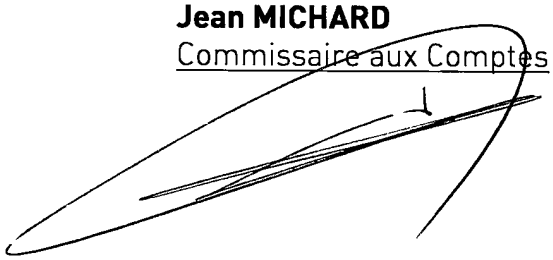
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins,
Le 11 juillet 2019

SAS AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes

Jean MICHARD
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	86 372	57 128	29 245	39 619	-10 374	-26.18
	Fonds commercial (1)	758 101		758 101	758 101		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	11 875	10 513	1 361	2 853	-1 492	-52.29
	Autres immobilisations corporelles	1 117 223	961 585	155 638	134 344	21 294	15.85
	Immobilisations en cours	53 475	31 415	22 060	57 955	-35 895	-61.94
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	3 000	3 000				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 095		20 095	17 300	2 795	16.16
	Total II	2 050 141	1 063 641	986 501	1 010 172	-23 672	-2.34
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	154 728		154 728	194 151	-39 424	-20.31
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 759 120	203 466	1 555 654	1 528 199	27 454	1.80
	Autres créances	281 734		281 734	186 417	95 316	51.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 105 962		1 105 962	1 005 718	100 244	9.97
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	43 089		43 089	54 823	-11 734	-21.40
	Total III	3 344 631	203 466	3 141 165	2 969 308	171 857	5.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 394 773	1 267 107	4 127 666	3 979 480	148 185	3.72

Certifié conforme par le Commissaire aux Comptes
AMV
Audit et Commissariat
26, rue Respail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 66 20 00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 283 800)	283 800	283 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 468	6 468		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	816 281	812 533	3 748	0.46
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	96 021	273 358	-177 336	-64.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	15 386	15 501	-115	-0.74
	Total I	1 252 957	1 426 660	-173 703	-12.18
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	278 600	18 325	260 275	NS
	Provisions pour charges				
	Total III	278 600	18 325	260 275	NS
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	295	1 041	-745	-71.64
	Emprunts et dettes financières diverses	883 629	627 233	256 396	40.88
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 634	285 560	25 074	8.78
	Dettes fiscales et sociales	857 961	1 012 662	-154 700	-15.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 477	9 492	-1 015	-10.69
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	535 112	598 508	-63 396	-10.59
	Total IV	2 596 109	2 534 495	61 614	2.43
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 127 666	3 979 480	148 185	3.72
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 596 109	2 534 495		

Conforme par le Commissaire aux comptes
AMV
Audit et Commissariat
26, rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 56 20 00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 927		3 927	3 668	259	7.07
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 534 432	145	4 534 577	4 491 335	43 242	0.96
Chiffre d'affaires NET	4 538 359	145	4 538 504	4 495 003	43 501	0.97
Production stockée			-39 424	5 387	-44 810	-831.86
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			105 364	33 726	71 638	212.41
Autres produits			13	19	-6	-33.32
Total des Produits d'exploitation (I)			4 604 458	4 534 135	70 323	1.55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 639	2 031	1 608	79.20
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 356 665	1 270 862	85 802	6.75
Impôts, taxes et versements assimilés			82 187	103 610	-21 423	-20.68
Salaires et traitements			1 808 597	1 908 298	-99 701	-5.22
Charges sociales			736 409	775 043	-38 634	-4.98
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76 685	50 844	25 841	50.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			31 415		31 415	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			111 897	50 747	61 150	120.50
Dotations aux provisions			276 800		276 800	
Autres charges			15 944	9 735	6 209	63.78
Total des Charges d'exploitation (II)			4 500 236	4 171 170	329 066	7.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			104 222	362 965	-258 744	-71.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Certifié conforme par le Commissaire aux comptes
AMV
Audit et Commissariat
26, rue Respail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 66 20 00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 553	8 150	-597	-7.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 553	8 150	-597	-7.33
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 979	5 725	2 254	39.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 979	5 725	2 254	39.37
2. Résultat financier (V-VI)	-426	2 425	-2 851	-117.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	103 796	365 390	-261 595	-71.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 820	1 500	12 320	821.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 368	1 038	10 330	995.57
Total VII	25 188	2 538	22 650	892.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 504		15 504	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 365	749	4 616	616.36
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 253	8 579	2 674	31.16
Total VIII	32 122	9 328	22 793	244.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-6 934	-6 791	-143	-2.11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	840	85 242	-84 402	-99.01
Total des produits (I+III+V+VII)	4 637 199	4 544 823	92 375	2.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 541 177	4 271 466	269 711	6.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	96 021	273 358	-177 336	-64.87

Certifié conforme par le Commissaire aux comptes
AMV
Audit et Commissariat
26, rue Rapp
69600 OULLINS
Tél. 04 72 66 23 00

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 7 979 5 322

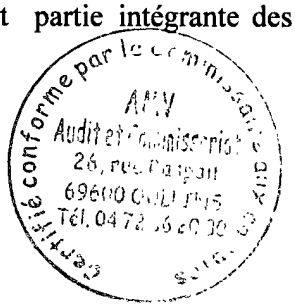
ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 127 665.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 538 504.22 Euros et dégageant un bénéfice de 96 021.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 68 734 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018 . La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 68 734 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	68 734
Total	68 734

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	841 618		2 856
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 875		
Installations générales agencements aménagements divers	604 996		15 918
Matériel de transport	28 754		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	422 506		67 335
Immobilisations corporelles en cours	57 955		890
TOTAL	1 126 086		84 142
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	17 300		2 795
TOTAL	20 300		2 795
TOTAL GENERAL	1 988 003		89 793

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	-5 370	5 370	844 474	844 474
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 875	11 875
Installations générales agencements aménagements divers			620 913	620 913
Matériel de transport		17 361	11 393	11 393
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 925	484 916	484 916
Immobilisations corporelles en cours	5 370		53 475	53 475
TOTAL	5 370	22 285	1 182 573	1 182 573
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			20 095	20 095
TOTAL			23 095	23 095
TOTAL GENERAL		27 656	2 050 141	2 050 141

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	43 898	13 235	5	57 128
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 021	1 492		10 513
Installations générales agencements aménagements divers	595 393	3 813		599 206
Matériel de transport	20 664	3 099	17 361	6 402
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	305 855	55 047	4 925	355 977
TOTAL	930 933	63 450	22 285	972 098
TOTAL GENERAL	974 831	76 685	22 290	1 029 226

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 235				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 492				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 813				
Matériel de transport	3 099				
Matériel de bureau informatique mobilier	55 047			11 253	11 368
TOTAL	63 450			11 253	11 368
TOTAL GENERAL	76 685			11 253	11 368

Certifié conforme par le Commissaire aux Comptes
AMV
Audit et Commissariat
26, rue Rozanet
69660 COLLONGES
Tél. 04 72 65 20 00

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	15 501	11 253	11 368		15 386
TOTAL	15 501	11 253	11 368		15 386

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	18 325	276 800	16 525		278 600
TOTAL	18 325	276 800	16 525		278 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		31 415			31 415
Sur autres immobilisations financières	3 000				3 000
Sur comptes clients	158 343	111 897	66 774		203 466
TOTAL	161 343	143 312	66 774		237 881
TOTAL GENERAL	195 169	431 365	94 667		531 867
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		420 112	83 299		
exceptionnelles		11 253	11 368		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 095		20 095
Autres créances clients	1 759 120	1 759 120	
Impôts sur les bénéfices	160 182	160 182	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 388	55 388	
Divers état et autres collectivités publiques	49 486	49 486	
Débiteurs divers	16 678	16 678	
Charges constatées d'avance	43 089	43 089	
TOTAL	2 104 037	2 083 942	20 095

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	295	295		
Fournisseurs et comptes rattachés	310 634	310 634		
Personnel et comptes rattachés	242 355	242 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	233 349	233 349		
Taxe sur la valeur ajoutée	332 267	332 267		
Autres impôts taxes et assimilés	49 990	49 990		
Groupe et associés	883 629	883 629		
Autres dettes	8 477	8 477		
Produits constatés d'avance	535 112	535 112		
TOTAL	2 596 109	2 596 109		

Certifié conforme par le Commissaire aux Comptes
A.M.V. Audit et Commissariat
26, rue Pasteur
69600 OULLINS
Tél. 04 72 86 20 00

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	2 838			2 838

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit de présent. clientèle	609 837		148 264	758 101	
Total	609 837		148 264	758 101	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Autres immobilisations incorporelles

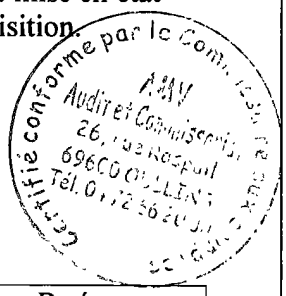
(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Novaxel	43 280	20.00
Autres logiciels	43 092	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Evaluation des amortissements

L'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Outillage industriel	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	99 152
Autres créances	60 288
Disponibilités	9 192
Total	168 632

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 512
Dettes fiscales et sociales	304 885
Autres dettes	7 955
Total	568 647

Certifié conforme par le Commissaire aux Comptes
A.I.A.V
Audit et Commissariat
26, rue Raspail
69570 DARDILLY
Tél. 04 72 66 20 00

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	43 089
Total	43 089
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	535 112
Total	535 112

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 979	7 553
Dont entreprises liées	7 979	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 550 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 550 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La société verse des cotisations à un organisme à prestations définies. La valeur des fonds détenus au 30 septembre 2018 s'élève à 80 155.41 €.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		287 856
Engagement total		287 856

Hypothèses de calculs retenues

Convention Collective des Experts-Comptables
- méthodes des unités de crédit projetées
- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- table de mortalité : INSEE 2017
- profil de carrière à croissance de 1,5 %, turn over moyen
- taux d'actualisation net d'inflation : 0.00 %
- taux de charges : 45.00 %

FOGEX
Société par actions simplifiée au capital de 283 800 euros
Siège social : 644 Rue des Grandes Teppes – Espace d'Activités de Sennecé
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

321 175 747 RCS MÂCON

(la « **Société** »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JUILLET 2019

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 96 021,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 : **96 021,49 euros**

Affecté :

- à titre de dividendes à l'associé unique, pour : **96 000,00 euros**
soit 33,83 euros environ par action

- au compte « autres réserves », pour : **21,49 euros**
s'élevant ainsi à 816 302,45 euros.

L'Associé Unique prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 pourcents prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ; étant rappelé que les revenus sont éligibles à ladite réfaction lorsque leur bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour l'application du barème progressif.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction [1]	Montant non éligible à la réfaction
30 septembre 2017	269 610	269 610	0
30 septembre 2016	201 498	201 498	0
30 septembre 2015	127 710	127 710	0

[1] : *si bénéficiaire(s) soumis à l'impôt sur le revenu et optant pour l'application du barème progressif*

b

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 96 021,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 : **96 021,49 euros**

Affecté :

- **à titre de dividendes à l'associé unique, pour :** **96 000,00 euros**
  soit 33,83 euros environ par action

- **au compte « autres réserves », pour :** **21,49 euros**
  s'élevant ainsi à 816 302,45 euros.

L'Associé Unique prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 pourcents prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ; étant rappelé que les revenus sont éligibles à ladite réfaction lorsque leur bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour l'application du barème progressif.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction [1]	Montant non éligible à la réfaction
30 septembre 2017	269 610	269 610	0
30 septembre 2016	201 498	201 498	0
30 septembre 2015	127 710	127 710	0

Certifié conforme
Le Président

[1] : *si bénéficiaire(s) soumis à l'impôt sur le revenu et optant pour l'application du barème progressif*